

# Réunion du conseil municipal du 27/03/2023

Personnes absentes : Myriam Kerkeni excusée  
Date de la convocation : 20/03/2023  
Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

## 1- Projet place village

Les travaux ont commencé cette semaine et le projet pourrait se terminer début juillet.

Le lot 2 du marché a été attribué à l'entreprise Parcs et Sports pour un montant de 211 724,40 € HT.

Les plantations d'arbres et d'arbustes se feront à l'automne.

Le montant total des travaux s'élève à 503 000 euros HT (travaux, maîtrise d'œuvre, éclairage public et jeux compris).

## 2- Présentation éclairage public centre village

Les lampadaires ont été choisis. Leur nombre a été déterminé en fonction de leur champ d'éclairage.

L'éclairage de la place sera opérationnel sur le dernier trimestre de l'année.

## 3- Vote du compte administratif et affectation des résultats

Le compte administratif a été approuvé.

## 4- Vote des taux de fiscalité locale

Le Conseil prend la décision de ne pas augmenter les taux de taxes foncières (bâti et non bâti). La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est fixée à 10,41 %, même taux que l'ancienne taxe d'habitation sur les résidences principales. Le conseil décide de ne pas augmenter ce taux car cela impacterait automatiquement les autres taxes.

## 5- Vote du budget

Le budget est voté à l'unanimité.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 332 810 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 617 623 €.

## 6- Questions diverses

Empierrages des chemins communaux : le conseil a validé un devis de la société Granger pour un montant de 2 390 euros HT.

Suite au compte-rendu du conseil d'école, les effectifs prévus pour la rentrée 2023 sont en baisse, soit 218 enfants (au lieu de 232 actuellement).

Prochaine réunion le 27 avril